

## CADRE LEGAL

Quelles sont vos obligations ?

Vous allez participer à un stage de responsabilisation parentale ayant pour objectifs principaux :

- De vous faire prendre conscience de votre responsabilité pénale au regard de l'infraction commise,
- D'élaborer une réflexion autour de votre responsabilité en qualité de parent vis-à-vis de vos enfants et d'identifier vos difficultés liées à cette fonction,
- De vous inscrire dans une démarche de résolution de conflit parental et d'accompagnement vous permettant de restaurer une parentalité active, et ce faisant d'éviter la récurrence ou la répétition.



## LE FINANCEMENT DU STAGE

Le stage est entièrement à vos frais, il coûte 250 euros.

Lors de votre entretien avec le délégué du procureur de la République ou d'un représentant de la Sauvegarde 56, vous serez informés des modalités possibles de paiement.

Le règlement des 250 euros doit être effectué auprès de l'association « LA SAUVEGARDE 56 », avant le début du stage.

**SAUVEGARDE 56**



## LIEU DU STAGE

Où devez-vous vous présenter ?

**SUR LORIENT : 33 COURS DE CHAZELLES**

**SUR VANNES : 12 RUE CAPITAINE JUDE**

## LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

## LE STAGE DE RESPONSABILISATION PARENTALE



**SAUVEGARDE 56**

**La solidarité, la compétence,  
la coopération au service du changement**

Tel : 02 97 81 37 55

Fax : 02 97 81 01 32



## OBJECTIFS DU STAGE DE RESPONSABILISATION PARENTALE

### Pourquoi ce stage ? Dans quel but ?

Sous-tendue par la conviction que l'accès à la responsabilisation de ses actes et l'insertion sociale contribuent à prévenir la récidive, la Sauvegarde 56, via son service socio-judiciaire, met en oeuvre des mesures alternatives à la détention et aux poursuites. C'est dans ce sens et en plein accord avec les juridictions de Lorient et Vannes qu'elle organise des stages de responsabilisation parentale.

Le stage de responsabilisation parentale vise à **rappeler les obligations juridiques, économiques, sociales et morales qu'implique l'éducation d'un enfant.**

Si elle s'inscrit dans un cadre contraint, la démarche se veut éducative et constructive.

### LES PROFESSIONNELS ET LES INTERVENANTS

La Sauvegarde 56 est en charge de l'organisation des stages. Pour l'animation, elle s'appuie sur une professionnelle de son pôle protection de l'enfance, fil rouge du stage et un ensemble de partenaires (ADAVI, maison du droit, comédienne...)

### QUI EST LA SAUVEGARDE 56 ?

La Sauvegarde 56 est une association d'action sociale, à but non lucratif, implantée dans le Morbihan. Depuis sa création, en 1935, l'association s'est toujours impliquée auprès des publics vulnérables, dans les actions de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion.

Elle est également habilitée par la Justice pour exercer des mandats judiciaires.

Elle est financée par l'Etat et les collectivités.

Elle anime, en dehors des stages de responsabilisation parentale, des stages de citoyenneté, de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple, de sensibilisation à l'usage des produits stupéfiants et assure notamment l'accompagnement des personnes majeures dans le cadre de contrôles judiciaires socio-éducatifs.

### LE STAGE DE RESPONSABILISATION PARENTALE

#### Qu'est-ce que c'est ? Comment se déroule-t-il ?

Le stage se déroule en trois étapes :

1 entretien individuel, 2 journées de stage collectif non consécutives et un second entretien individuel. Il est donc impératif que vous soyez présent à chacune des étapes.

Toute absence injustifiée fera l'objet d'un rapport transmis à l'autorité judiciaire qui donnera suite. Les stagiaires sont rassemblés en petits groupes (8 à 10 personnes) et réunis autour d'un binôme de professionnels qui anime les séquences.

Les journées de stage collectifs s'articulent autour de 4 modules:

#### JOUR 1

- Module 1 : la parentalité et la loi
- Module 2 : la parentalité au quotidien

#### JOUR 2

- Module 3 : la construction de l'enfant
- Module 4 : aide et soutien à la parentalité

